



TELEPHONE: 3921 - 3928

RECEIVED
BOITE POSTALE 7248
KINSHASA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO
JUL 23 1969
TO Mr. Cohen
Action Completed - Acknowledged
 - No Action Required INITIALS: [Signature]

ADRESSE TELEGRAPHIQUE
UNDEVPRO - KINSHASA

KN - 366/69 Le 15 juillet 1969
TEC - 541/47

3F 310. Con (14) 35

Cher Monsieur Cohen,

Etude écologique du Parc National Albert
en vue de son aménagement touristique

J'ai le plaisir de vous faire part des conclusions auxquelles une visite de la région du Kivu et du Parc National Albert m'a permis d'aboutir, ainsi que des dernières informations que je possède sur ce projet.

La première chose qui frappe le visiteur en arrivant au Kivu c'est l'état d'abandon dans lequel se trouve non seulement le Parc Albert mais la région toute entière : l'infrastructure routière est dans un état déplorable (surtout la route conduisant de Goma au Parc Albert); la vie économique n'a pas encore tout à fait repris un cours normal (la plupart des paysans sont retournés à une agriculture de subsistance par suite du pillage régulier des récoltes); et l'approvisionnement des villes est loin d'être satisfaisant.

Les causes de cette situation sont, bien sûr, les événements politico-militaires qui se sont succédés au Kivu depuis l'accession du Congo à l'indépendance et qui ont culminé par la destruction partielle de Bukavu en 1967.

On voit mal comment, placé dans ce contexte, un effort de mise en valeur touristique limité au seul Parc Albert pourrait suffire pour attirer un nombre de touristes assez grand qui puisse justifier les investissements que cet effort représenterait.

./.

Mr. Myer Cohen
Assistant Administrator and Director
Bureau of Operations and Programming
UNDP
New York

C'est pourquoi j'estime que tout investissement dans l'aménagement touristique du Parc Albert ne peut être rentable que s'il se fait dans le cadre de la relance économique et du développement touristique de la région du Kivu toute entière.

Cette relance économique fera certainement de grands pas en avant grâce à l'ensemble des activités déjà prévues à l'heure actuelle. Notre section des Travaux Publics a déjà affecté un de ses ingénieurs à la province du Kivu, et on peut prévoir une amélioration sensible du réseau routier dans un prochain avenir. Il est bien évident d'autre part que notre projet de relance agricole dans la vallée de la Ruzizi, qui débute actuellement, servira de stimulant pour le réveil économique de toute la région. La province est d'autre part déjà économiquement reliée au reste du pays grâce aux vols réguliers de frêt organisés par la compagnie Congofrigo. On peut également prévoir une action importante dans le domaine des pêcheries du Kivu puisque la conclusion à laquelle est arrivée une récente mission FAO/BIRD est qu'une aide à la coopérative de pêcheurs du Lac Edouard serait une des premières mesures à prendre pour aider le pays dans l'exploitation de ses ressources piscicoles. Rappelons également l'étude que le Professeur Lozet, notre consultant, entreprendra prochainement sur l'exploitabilité du gaz méthane du Lac Kivu.

Quant au développement touristique, pratiquement rien n'a été fait jusqu'à présent et il ne semble pas réaliste d'espérer que le Gouvernement puisse préparer seul un plan de développement touristique pour toute la région.

Aussi je pense qu'il serait souhaitable que l'expert en aménagement touristique prévu dans le mini projet dont vous m'avez fait parvenir une copie, puisse réaliser une étude de toutes les autres ressources touristiques de la région et préparer un plan de développement du tourisme pour le Kivu, dans lequel l'aménagement du Parc National Albert pourrait s'intégrer et ainsi prendre une signification économique réelle.

Quant au mini projet tel qu'il a été proposé par l'UNESCO, il est à mon avis bien conçu en ce sens qu'il permettra sinon d'arrêter, du moins de freiner considérablement le processus de détérioration que subit le Parc depuis quelques années. Il est d'autre part tout à fait nécessaire comme phase préparatoire d'un projet de plus grande envergure.

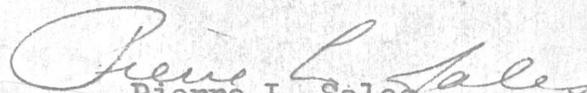
En effet, il permettra l'élaboration d'un programme d'action bien défini pour l'avenir et surtout le commencement de la formation d'homologues et la mise sur pied d'une organisation technico-administrative capable de coopérer activement au futur projet.

En ce qui concerne la requête proprement dite, j'ai été informé de ce que le Ministère des Affaires étrangères a déjà préparé un projet de requête (qui serait pratiquement le même que celui que vous m'avez fait parvenir avec votre lettre DP/SF/310 CON (K) 35 du 5 mai dernier). Ce projet a déjà reçu l'approbation du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Economie Nationale et de l'Industrie, de l'Office National Congolais du Tourisme et de l'Office National pour la Recherche et le Développement, et devra en principe nous être soumis très prochainement.

Il est probable que l'organisation gouvernementale qui sera chargée de la coopération au projet sera le Ministère de l'Agriculture puisque l'Institut des Parcs Nationaux Congolais dépend de ce Ministère.

Veuillez agréer, cher Monsieur Cohen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Représentant Résident a.i.


Pierre L. Sales